

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU HAUT-BEARN

REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

SÉANCE DU 10 AVRIL 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le dix avril à dix-huit heures, le Conseil Communautaire régulièrement convoqué, s'est réuni au siège de la communauté de communes, 12 place de Jaca à Oloron Sainte-Marie (64400) sous la présidence de Bernard UTHURRY,

Date de convocation : vendredi 29 mars 2024

Secrétaire de séance : André LABARTHE

Étaient présents 45 titulaires, 1 suppléant, 12 conseillers ayant donné pouvoir, le quorum étant ainsi atteint,

Présents : Dany BARRAUD, André BERNOS, Pierre CASABONNE, Bernard MORA, Jacques CAZAURANG, Henri BELLEGARDE, Françoise ASSAD, Fabienne TOUVARD, Maryse ARTIGAU, Suzanne SAGE, Alexandre LEHMANN, Philippe PECAUT, Claude LACOUR, Jean SARASOLA, Jean LABORDE, Lydie ALTHAPE, Michèle CAZADOUMECQ, Laurent KELLER, Christine CABON, Patrick MAUNAS, Patrick DRILHOLE, Marthe CLOT, Jean-Luc ESTOURNÈS, Marc OXIBAR, Anne BARBET, Marie-Lyse BISTUÉ, Sami BOURI, André LABARTHE, Daniel LACRAMPE, Flora LAPERNE, Chantal LECOMTE, Frédéric LOUSTAU, Jean-Paul PORTESSÉNY, Pierre BAHOU, Dominique QUEHEILLE, Brigitte ROSSI, Anne SAOUTER, Bernard UTHURRY, Raymond VILLALBA, Alain QUINTANA, Elisabeth MIQUEU, Marie-Annie FOURNIER, Aurore GUEBARA, Louis BENOIT, Jacques MARQUÈZE,

Suppléant : Jérôme PALAS (suppléant de Michel CONTOU-CARRÈRE)

Pouvoirs : Jean-Jacques BORDENAVE à Françoise ASSAD, Philippe VIGNEAU à Alexandre LEHMANN, Ophélie ESCOT à Jacques MARQUÈZE, Jean-Michel IDOÏPE à Anne BARBET, Claude BERNIARD à Laurent KELLER, Fabienne MENE-SAFFRANE à Marc OXIBAR, Jean CONTOU-CARRÈRE à Flora LAPERNE, Philippe GARROTE à Dominique QUEHEILLE, Emmanuelle GRACIA à Anne SAOUTER, Stéphane LARTIGUE à Bernard UTHURRY, Bruno JUNGALAS à Daniel LACRAMPE, Jean-Claude COSTE à Louis BENOIT,

Absents : Jean-François CASAUX, David MIRANDE, Marie-Pierre CASTAINGS, Alain CAMSUSOU, Jean CASABONNE, Sylvie BETAT, Philippe SANSAMAT, Michel CONTOU-CARRÈRE, Cédric PUCHEU, Sandrine HIRSCHINGER, Gérard LEPRETRE, Laurence DUPRIEZ, Patrick MAILLET, Muriel BIOT, Martine MIRANDE, Christophe GUERY, Bernard AURISSET,

L. ALTHAPE expose :

Cette action entre dans le plan d'actions 2024 de la convention de partenariat entre les trois Communautés de Communes de la Vallée d'Ossau, du Pays de Nay et du Haut-Béarn. Une délibération a été prise à cet effet lors du conseil communautaire du 22 février 2024.

Depuis plusieurs années, la pratique du camping-car ne cesse de se développer. Elle représente désormais un enjeu touristique et économique significatif pour de nombreux territoires. La fréquentation n'est plus uniquement limitée à la seule période estivale et les difficultés se manifestent des vacances de printemps jusqu'aux vacances d'automne tout en conservant un pic de fréquentation pendant les deux mois d'été et aux vacances d'hiver sur les stations de ski.

Ce développement important du tourisme en camping-car et également en vans et en camion aménagé a mis en évidence la problématique de leur accueil et de leur stationnement.

Un premier schéma avait été réalisé en 2010 par les Communautés de Communes de la Vallée d'Ossau et du Haut-Béarn, mais le territoire de projet ayant été élargi au Pays de Nay, et face aux problématiques rencontrées par certaines communes, il convient de l'actualiser et d'intégrer la problématique des vans aménagés.

Ce projet s'inscrit tout d'abord, dans la stratégie de chaque communauté de communes de permettre l'accès à la montagne pour tous tout en s'assurant de l'acceptabilité du développement touristique par l'ensemble des habitants et de limiter les conflits d'usage et les impacts environnementaux et paysagers. Il s'agit de développer un accueil de qualité tout en préservant le patrimoine culturel et naturel exceptionnel mais également fragile de la Montagne.

Enfin, l'objectif est aussi de prolonger la durée des séjours, de favoriser l'itinérance entre les trois communautés de communes et de favoriser les retombées économiques sur les territoires.

Cette étude doit permettre de :

- Donner aux acteurs locaux des références concernant le marché européen et national et des éléments de contexte sur les attentes des camping-caristes et vans,
- Faire un benchmark des réponses apportées par d'autres territoires dont les territoires voisins,
- Etablir une analyse fine de l'existant en Montagne béarnaise : forces et faiblesses du territoire, cartographie qualifiée des usages et de l'offre...
- Au regard des constats partagés, accompagner les collectivités à définir leur politique d'accueil des camping-cars et vans,
- Proposer un schéma qui sera partagé et qui se déclinera en programme d'actions adapté et opérationnel.

L'étude est estimée à 40 000 € et le plan de financement prévisionnel est le suivant :

- Banque des territoires (Dispositif PAMi) : 50%
- Région Nouvelle Aquitaine (Dispositif ACTT) : 30%
- Communautés de communes : 20% répartis comme suit :
 - Vallée d'Ossau : 2 700 €
 - Haut Béarn : 2 700 €
 - Pays de Nay : 2 700 €.

Cette dépense de 2 700 € est inscrite au BP 2024, dans la section fonctionnement.

Ouï cet exposé

Le Conseil Communautaire, par 57 voix pour et 1 abstention/nul/blanc/non-participation (P. BAHOUM),

- VALIDE l'action présentée
- VALIDE le plan de financement prévisionnel présenté
- DESIGNER la Communauté de Communes de la Vallée d'Ossau comme porteuse de l'étude
- AUTORISE le Président de la Communauté de Communes de la Vallée d'Ossau à signer les actes et pièces relatives à ce dossier
- ADOPTE le présent rapport.

Ainsi délibéré à OLORON STE MARIE, le dit jour 10 avril 2024
Pour extrait certifié conforme

Suivent les signatures

Le secrétaire de séance

Le Président

Signé AL

Signé BU

André LABARTHE

Bernard UTHURRY